GDRNE

RAPPORT

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME GDRNE SUR L'APPROPRIATION DU PROGRAMME PAYS DU FONDS VERT CLIMAT ET DES CDN PAR LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

29 mars 2019

Cette activité était financée par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.

Table des matières

Introduction 3
1. Rappel des objectifs de la réunion 3
2. Méthodologie 3
3. Déroulement de l'atelier 3
3.1 Mots d'ouverture 3
3.2 Présentation du contenu du Programme Pays Fonds Vert Climat 4
3.2.1 Résumé du Programme Pays 4
3.2.2 Fiches de projets retenues dans le Programme Pays FVC 4
3.3 Débats 5
Conclusion 5
Annexes 7

Introduction

La plateforme des organisations de la société civile (OSC) pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) qui regroupe une trentaine d'organisations de la société civile centrafricaine avait sollicité et obtenu l'appui financier et technique de Fern dans le cadre du projet de « Collaboration d'Organisations Non Gouvernementales (ONG) en faveur de moyens de subsistance communautaires équitables et durables dans les forêts du bassin du Congo (CoNGOs) et une facilitation technique de WWF afin d'examiner la faisabilité d'une grille de légalité pour les forêts communautaires en République centrafricaine (RCA). Le rapport de cette étude, élaboré avec l'appui d'un consultant national a été validé au cours d'un atelier et sanctionné par une note de position. Dans la logique de cette activité, la GDRNE a mis en place un groupe de travail sur la foresterie communautaire. Ce groupe s'est proposé de travailler à la création des conditions propices à une plus grande prise en compte de la foresterie communautaire dans les différents processus en cours notamment ceux en lien avec la lutte contre les effets du changement climatique. Dans ce cadre, le groupe de travail a décidé de tenir une réunion pour prendre connaissance du contenu des contributions déterminées au niveau national (CDN), du programme pays pour le Fonds Vert Climat et autres processus en cours en RCA sur le changement climatique.

1. Rappel des objectifs de la réunion

L'objectif de la réunion était de faire le point sur les priorités de la RCA relative à la mise en œuvre des CDN y compris d'améliorer la compréhension de la société civile des priorités du programme pays du Fonds Vert Climat (FVC) en vue d'une meilleure prise en compte de la foresterie communautaire.

De manière spécifique, il a été question de :

- Renforcer la compréhension de la société civile centrafricaine sur le contenu des CDN ;
- Renforcer la compréhension de la société civile centrafricaine du programme pays FVC et les priorités nationales pour le Global Environment Facility (GEF)-7 ;
- Formuler des propositions pour une meilleure prise en compte de la foresterie communautaire.

2. Méthodologie

La réunion a été participative. Après les propos liminaires, une présentation a été faite par le Chargé de Programme Forêt du WWF sur le contenu du programme Pays pour le Fonds Vert Climat. A la suite de cet exposé, des échanges entre les participants ont eu lieu et abouti à la formulation des recommandations pour les étapes futures.

3. Déroulement de l'atelier

3.1 Mots d'ouverture

L'ouverture de cet atelier a été marquée par la prise de parole de Monsieur **Guy Julien NDAKOUZOU**, Chef de projet **CoNGOs** qui a présenté ses civilités aux participants, puis s'en est suivie la présentation des objectifs de la réunion.

Les mots d'ouverture étant prononcés, quelques préoccupations ont été soulevées par certains membres du groupe de travail qui ont jugé le temps imparti insuffisant pour une bonne appropriation des CDN et du Programme pays FVC et une contribution adéquate de leur part. Monsieur **Bruce DEGUENE** a rappelé l'importance des deux thématiques en lien avec la foresterie communautaire que la société civile défend. Cependant son constat est que la société civile n'a pas fait assez d'efforts pour

mieux prendre en compte les intérêts des communautés locales et autochtones (CLPA) dans les orientations des CDN et du FVC en particulier et une meilleure prise en compte de leurs préoccupation dans les discussions sur le climat en général. A ce titre, il a souligné que la réunion de ce jour est une opportunité offerte à la société civile de se préparer à mieux contribuer. Selon lui, cela n'est pas possible s'il y a une faible appropriation des différents processus sur le changement climatique par les OSC. Pour cela, la réunion de ce jour aura pour objectif à préparer les OSC à proposer des idées en lien avec les forêts communautaires, dans l'élaboration des notes conceptuelles des différents projets/actions identifiés et listés dans les CDN et le Programme Pays FVC.

3.2 Présentation du contenu du Programme Pays Fonds Vert Climat

L'exposant a orienté son propos sur deux points à savoir le résumé et les idées de projets retenus dans le Programme Pays FVC.

3.2.1 Résumé du Programme Pays

L'orateur a rappelé que le Programme Pays est le document qui permet à l'Autorité Nationale Désignée (AND) et les acteurs nationaux de prendre en compte les priorités stratégiques du FVC et celles de la RCA. Le programme pays se veut une réflexion globale et stratégique sur les priorités d'investissement du pays en matière de changement climatique pour les prochaines années et leur financement par les ressources nationales, mais également par les différents partenaires bilatéraux et multilatéraux. Dans le cadre de la RCA, l'élaboration du programme s'est donnée pour objectif d'assurer la durabilité du processus de transformation structurelle du pays et de définir le cadre de collaboration de son économie avec le FVC.

3.2.2 Fiches de projets retenues dans le Programme Pays FVC

Sur les idées de projet retenues dans le programme pays, l'orateur a mentionné six idées de projets en matière d'atténuation et six en matière d'adaptation.

Les six idées de projets en matière d'atténuation sont :

- Projet 1 : Restauration des paysages forestiers urbains et péri-urbains de Bangui ;
- Projet 2 : Projet d'aménagement et développement durable du Sud-Ouest de la RCA ;
- Projet 3 : Aménagement hydroélectrique de Dimoli en RCA ;
- Projet 4 : Production d'énergies renouvelables et efficacités énergétique en RCA ;
- Projet 5 : Promotion de l'énergie solaire dans les zones rurales de la RCA ;
- Projet 6 : Mise en œuvre de l'agriculture durable en RCA.

De même, les idées de projets prioritaires en matière d'adaptation sont :

- Projet 7 : Gestion des risques et catastrophes naturelles en RCA ;
- Projet 8 : Gestion de collectes des eaux de surface en zone soudano-sahélienne et soudanienne en RCA ;
- Projet 9 : Mise en place d'un système d'alerte précoce en RCA ;
- Projet 10 : Atténuation des conséquences post-conflit des vulnérabilités et risques climatiques sur la production agricole et la sécurité alimentaire ;
- Projet 11 : Gestion durable des systèmes agro-sylvo-pastoraux au Nord-Est et Sud-Est de la RCA ;
- Projet 12 : Aménagement des berges de l'Oubangui.

Au terme de sa communication, le Chargé de Programme WWF a présenté les activités des différentes fiches de projet en matière d'adaptation et d'atténuation afin d'orienter les échanges en plénière.

3.3 Débats

Cet exposé a été suivi d'échanges fructueux en plénière lors desquels les participants ont noté entre autre que l'appropriation du Programme Pays pour le FVC et des CDN est nécessaire pour une meilleure participation des OSC à leur mise en œuvre. Ceci nécessitera l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités des OSC pour leur permettre d'avoir les capacités requises (avoir le même niveau de compréhension). Cependant, les participants ont fait remarquer que la dépendance (financière, etc.) de la société civile de la coordination Climat (REDD+) est un obstacle à la participation pleine de la GDRNE aux différents processus liés au changement climatique. Pour ce faire, la société civile doit réfléchir à l'élaboration d'une stratégie commune afin de faciliter la prise en compte de ses préoccupations. Elle doit se rendre crédible vis-à-vis de l'administration et autres partenaires. De même, la GDRNE doit travailler à la mobilisation de financements avec l'appui des ONG internationales afin de garantir la participation indépendante des OSC au processus sur le climat en général en se servant du modèle de l'APV.

Pour clore les échanges sur cet exposé, les représentants de la GDRNE ont listé les idées de projets qui ont un lien avec la foresterie communautaire et qui vont nécessiter des actions ultérieures en vue de la prise en compte dans les notes de projets. Il s'agit notamment :

En atténuation, cinq projets en lien avec les forêts communautaires :

- Tableau 1 : Fiche technique du projet sur la restauration des paysages forestiers
- Tableau 2 : Fiche technique du projet sur la REDD+
- Tableau 6 : Fiche technique du projet de l'agriculture durable en RCA
- Tableau 4 : Fiche technique du projet sur efficacité énergétique
- Tableau 5 : Fiche technique du projet de pré-électrification de 100 localités

En adaptation, trois projets (9, 10 et 11) en lien avec les forêts communautaires :

- Tableau 9 : Fiche technique du projet mise en place d'un système d'alerte précoce
- Tableau 10 : Fiche technique du projet sur l'agriculture et la sécurité alimentaire
- Tableau 11 : Fiche technique du projet sur la gestion durable des systèmes agro-sylvo-pastoraux

Conclusion

En conclusion, cette réunion a été d'une grande importance car elle a permis aux acteurs de la société civile de faire le bilan de l'efficacité de leur implication dans les processus liés au changement climatique en RCA. Le constat général est que l'engagement de la société civile est faiblement coordonné et que les acteurs sont à des niveaux de compréhension différents et faibles en général. La mise en place d'un plan de renforcement des capacités est nécessaire pour garantir une participation efficace et une meilleure prise en compte des intérêts des CLPA. L'organisation d'une session de renforcement des capacités permettra aussi de considérer le contenu des CDN repris en partie dans le Programme Pays (surtout les propositions de programmes).

A cet effet, les représentants des OSC membres de la GDRNE formulent les recommandations suivantes :

- Renforcer les capacités de la société civile sur les changements climatiques, les CDN et le Programme Pays FVC, les différentes communications Il y a lieu d'élaborer un projet et de disposer d'un financement nécessaire pour cette action avec l'implication des personnes ressources de la GDRNE ;
- Mettre en place un mécanisme de partage d'informations sur les différents processus liés au changement climatique au bénéfice des OSC ;
- Renforcer le groupe de travail de la GDRNE et sa participation aux différentes rencontres sur les processus sur le climat.

Annexes

Annexe 1 : Liste des participants

fern — MAKING THE EU WORK FOR PEOPLE & FORESTS

WWF

REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME GDRNE SUR L'APPROPRIATION DU PROGRAMME PAYS DU FONDS VERT CLIMAT ET DES CDN PAR LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

BANGUI, LE 29 MARS 2019, SALLE CONFERENCE MONSEIGNEUR CUCHEROUSSET

LISTE DE PRESENCE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION ET STRUCTURE	TEL. ET MAIL	EMARGEMENT
1	NDOMACKRAH Stanislas	Personne ressource GDRNE	75440723/72427348 mdomackrahs@yahoo.com	
2	NGOBO. DOUEN S. Emery	CIEDD	75.85.26.26 emeryngobo@gmail.com	
3	ZOGA Parfait Désire		Parfaitzoga@gmail.com	
4	Patrice IGUADOMAVO	Amis de la Nature	igadomavopatrice@gmail.com 75263070	
5	KEMANDA-YOGO Bienvenu Florentin	PS/GDRNE	75547981 - 72890789 kemandayogo@yahoo.fr	

Cette activité est financée par le programme UK Aid du gouvernement britannique. Cependant, les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement britannique.

UKaid

fern — MAKING THE EU WORK FOR PEOPLE & FORESTS

WWF

N°	NOM ET PRENOM	FONCTION ET STRUCTURE	TEL. ET MAIL	EMARGEMENT
6	LASSIDA Ulrich	Coordonnateur JPEC	75.05.36.60 ulrich.lassida@yahoo.fr	
7	Mathamalé Jean Jacques	Coordo CIEDD	75003774	
8	BIA Philomène - Anicette	Coordo F. Env. BATAGBAKO"	75037726	
9	KOZO Simplice - Désiré	Conseiller T. (REPALCA)	72737866 75067616	
10	MBAKOUZOU - Guy J	Projet CoKGOs (CIEDD)	75422325	
11	IMANDJIA Basile	Coordonnateur ALDU	75012953	
12	Bruce DEGUENE	CPF - WWF	75617077	
13				
14				
15				
16				

Annexe 2 : Termes de référence de la réunion

GDRNE

TERMES DE REFERENCE DE LA REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE LA PLATEFORME GDRNE SUR L'APPROPRIATION DU PROGRAMME PAYS DU FONDS VERT CLIMAT ET DES CDN PAR LA SOCIETE CIVILE CENTRAFRICAINE EN VUE D'UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DE LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE

Bangui, le 29 mars 2019

1. Contexte et justification

La République centrafricaine (RCA) s'est engagée dans une politique de gestion durable des ressources forestières depuis quelques années à travers la révision des textes législatifs en matière de la gestion des forêts, la signature le 28 novembre 2011 d'un Accord de Partenariat Volontaire (APV) sur l'application de la législation forestière, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) avec l'Union européenne visant à améliorer la gouvernance dans le secteur forestier et à lutter contre l'exploitation et l'exportation de bois illégal, ainsi que la soumission d'un Plan de Préparation (R-PP, Readiness Preparation Proposal) à la REDD+ (Réduction des Emissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des forêts) au Fonds de Partenariat pour le Carbone Forestier en 2011 et le lancement officiel des activités de préparation en 2017.

Les organisations de la société civile centrafricaine viennent de prendre connaissance du rapport 2018 du GIEC1 dans lequel il estime que, contrairement aux ambitions fixées à la COP 21 à Paris, de stabiliser la température moyenne entre 1,5° et 2°C à l'horizon 2100 par rapport au niveau préindustriel, il est désormais impératif d'atteindre l'objectif de 1,5° C dès 2030 pour éviter le chaos climatique car la température moyenne de la terre avoisine déjà 1°C en 2018.

Il apparait qu'au rythme actuel des émissions anthropiques, même si les Etats respectent leurs engagements pris à la COP 21, ce qui n'est pas le cas pour le moment, la planète se réchaufferait quand même de 3° C d'ici à la fin du siècle. Cela entraînerait des catastrophes irréversibles autant pour les humains que pour beaucoup d'autres espèces vivantes. Les conséquences pour l'homme seraient de plusieurs ordres. Les scientifiques estiment, avec un degré de certitude élevée, que des centaines de millions de communautés locales et populations autochtones (CLPA) qui dépendent de l'activité agricole et des ressources côtières seraient exposées à une pauvreté accrue qui augmenterait au fur et à mesure que la température va s'élever. La santé humaine serait menacée avec l'augmentation du taux de mortalité lié à la chaleur et la persistance de certaines maladies telles que le paludisme et la fièvre dengue. De même, on va enregistrer la réduction de la production et de la qualité nutritionnelle des aliments tels que le maïs, le riz, le blé et les autres cultures céréalières ainsi que le bétail et l'accès à l'eau et à l'énergie. L'une des plus importantes serait les entraves à la croissance économique des pays pauvres ou en développement.

La plateforme pour la Gestion Durable des Ressources Naturelles et de l'Environnement (GDRNE) qui regroupe une trentaine d'organisations de la société civile avait sollicité et obtenu l'appui financier et technique de Fern et de WWF, afin d'examiner la faisabilité d'une grille de légalité pour les forêts communautaires en RCA. Le rapport de cette étude a été rendu public au

cours d'un atelier et le groupe de travail de la Plateforme GDRNE se propose de se réunir pour réfléchir et avoir des informations sur la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) y compris les activités pour le Climat en RCA afin de pouvoir faire le lien sur l'importance de la foresterie communautaire dans ce processus.

2. Objectifs

2.1 Objectif général

L'objectif de la réunion est de faire le point sur les priorités de la RCA relative à la mise en œuvre des CDN y compris d'améliorer la compréhension de la société civile des priorités du programme pays du Fonds Vert Climat (FVC) par la société civile centrafricaine en vue d'une meilleure prise en compte de la foresterie communautaire.

2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il sera question de :

- Renforcer la compréhension de la société civile centrafricaine sur le contenu des CDN
- Renforcer la compréhension de la société civile centrafricaine du programme pays FVC et les priorités nationales pour le GEF-7 ;
- Formuler des propositions pour une meilleure prise en compte de la foresterie communautaire.

3. Résultats

- La compréhension et les capacités du groupe de travail de la société civile sont renforcées sur les CDN et le contenu du programme pays et les priorités nationales GEF-7 ;
- Les membres du groupe de travail ont pris connaissance du contenu des fiches de projets du FVC ;
- Les propositions pour la prise en compte de la foresterie communautaire dans ce processus sont formulées.

4. Méthodologie

Un groupe de dix personnes issues des organisations membres de la Plateforme GDRNE, prendront part à la réunion.

La méthodologie sera participative et comprendra une communication du point focal FEM et CDN, suivi d'échanges et de formulation de propositions.

5. Lieu et date :

Le vendredi **29 mars 2019** au Centre Monseigneur Joseph CUCHEROUSSET à Bangui.